

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 57 (1965)  
**Heft:** 2

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Bibliographie

*Sindacalismo*, revue de la Confédération italienne des syndicats des travailleurs. – En février de cette année a paru pour la première fois une nouvelle publication d'étude, de recherche et d'analyse du mouvement syndical italien, intitulée: « *Sindacalismo* ». Bruno Storti, secrétaire général de la Confédération italienne des syndicats des travailleurs, en est le directeur. Au sommaire de ce premier numéro figurent des études de F. Vitto: « *Syndicats et programmation* », et de G. Baglioni: « *Employés de l'industrie et syndicat* ». Dans les notes et discussions, l'expérience italienne, la chronologie syndicale de la grande République transalpine et l'expérience étrangère sont abondamment commentées.

Dans sa présentation de la nouvelle publication, Bruno Storti informe que, dans une première section, la nouvelle revue s'intéressera tout spécialement au mouvement syndical, dans le contexte économique, sociologique et juridique, dont les principaux aspects seront toujours pris en considération du point de vue de l'intérêt du syndicalisme. La deuxième section sera vouée plus spécialement à l'information, aux expériences syndicales, italiennes et étrangères. Enfin, une troisième section publiera les actes officiels de la Confédération italienne des syndicats des travailleurs à l'intention des dirigeants syndicaux.

*Les conditions de la libération du prolétaire en Occident*, par Edgar Bavarel. – L'auteur est licencié ès sciences économiques de l'Université de Lausanne. Il a consacré sa thèse de doctorat à une étude extrêmement consciencieuse et perspicace sur les conditions de la libération du prolétaire en Occident.

Afin que ce travail volumineux puisse être connu d'un plus grand nombre de lecteurs, il a décidé d'en publier une édition réduite, qui paraîtra sous peu, suivie probablement elle-même d'une réimpression en format de poche, destinée à mettre son œuvre à la portée des bourses modestes.

Le mouvement syndical libre s'efforce d'édifier pour les salariés une base sur laquelle ils puissent construire leur personnalité: rétributions suffisantes, les débarrassant de l'angoisse du lendemain, loisirs, institutions leur permettant de ne pas se sentir des inférieurs, atmosphère au sein de laquelle ils soient incités à s'épanouir physiquement, intellectuellement et moralement.

Le succès de ces efforts dépend beaucoup du régime économique dans lequel ils se déploient: Faut-il laisser intangible le libéralisme économique? Faut-il au contraire se rapprocher du communisme, au sens marxiste du terme?

L'auteur s'est posé de telles questions; il y a répondu de façon très intéressante et de nature à nous rendre d'importants services, car, se gardant de partir d'une base purement théorique, il reste en contact étroit avec la réalité quotidienne.

Après avoir comparé l'économie soviétique à l'économie américaine, sans à priori, en observant attentivement les faits et les réactions psychologiques des populations intéressées, il en arrive à la partie constructive de son programme et préconise la « *planification démocratique* ».

Cette planification devrait se faire, à son avis, non par voie autoritaire, mais par une entente des divers partenaires de l'économie.

La réalisation d'un tel programme nécessiterait l'établissement de cette comptabilité nationale reposant sur les résultats des comptabilités privées, en un mot, de ces études statistiques que nous réclamons depuis si longtemps.

On pourra être surpris que l'auteur préfère une baisse des prix à une hausse des salaires et préconise une diminution de l'impôt sur le revenu. Pour comprendre ses intentions, il ne faut pas isoler ces propositions de l'ensemble de son programme.

Ce volume, dont la lecture sera très enrichissante, peut être acquis chez l'auteur, M. Edgar Bavarel, chemin de la Piscine 7, 1870 Monthey (Valais).

*Pierre Reymond-Sauvain*

*Economie de l'Éducation*, par John Vaizey, traduit de l'anglais par Françoise Bacqué. Les Editions ouvrières, collection Economie et civilisation, Paris 13e, avenue Sœur-Rosalie 12. – Professeur à Oxford, expert de l'OCDE, l'auteur analyse l'éducation du point de vue économique, des méthodes pédagogiques, de la situation sociale et du financement. Il envisage spécialement le rôle de l'éducation dans la croissance des pays sous-développés. Cet ouvrage de 200 pages est muni d'une bibliographie détaillée.

*Les Apprentis scolarisés*, par Robert Schielé et André Monjardet. Préface du professeur Debesse. Les Editions ouvrières, collection L'Enquête et l'Action, Paris 13e, avenue Sœur-Rosalie 12. – Il s'agit d'une enquête conduite par des apprentis en école auprès de quelque cinq mille garçons de 14 à 17 ans répartis dans toute la France. Elle traite du cheminement, de la maturation, de la culture et de l'adaptation professionnels de l'attitude des jeunes gens vis-à-vis du travail, de l'argent, des valeurs, de la vie morale et religieuse, de la camaraderie et des loisirs. Dans un dernier chapitre, les apprentis apprécient leurs chances comparées à celles des élèves des lycées. Cette enquête, axée tout spécialement sur la situation en France, constitue tout de même un document qui a sa place dans la bibliothèque de tous ceux qui s'occupent d'apprentissage et de formation professionnelle ou même d'éducation des jeunes gens en général.

*Médecine de Groupe au Service de l'Homme*, par le docteur A. Vincent. Les Editions ouvrières, avenue Sœur-Rosalie 12, Paris 13e. – Après la grève déplorable des médecins belges, l'ouvrage du docteur Vincent, qui fait le point des formes actuelles de l'exercice de la médecine en France, vient à son heure. Il montre que l'anarchie médicale repose, d'une part, sur la médecine concurrentielle tenue déjà par certaines règles de droit et, d'autre part, sur un salariat médical désordonné. Il fait l'apologie de la médecine de groupe et d'équipe qui libère le praticien de la tyrannie actuelle de son métier en assurant aux usagers des soins de qualité.  
R. E.

*Guide des Sources européennes d'Information technique*. Edition de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). – Instituée par une convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, par les membres de l'Organisation européenne de coopération économique, ainsi que par le Canada et les Etats-Unis, l'OCDE a pour objectif de promouvoir des politiques visant à réaliser la plus forte expansion possible de l'économie et de l'emploi, une progression du niveau de vie, à contribuer à une saine expansion économique. Elle s'efforce de contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire, conformément aux obligations internationales.

Cette organisation, qui a repris la succession de l'OCEE, a pour membres: la République fédérale d'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie.

Parmi ses activités signalons l'édition de nombreux et utiles ouvrages tels que le *Guide des Sources européennes d'Information technique*, qui, dans une première partie, dénombre les sources générales d'information et, dans la deuxième, les sources spécialisées.

C'est ainsi que, en parcourant le répertoire des centres nationaux d'information technique, le lecteur constatera que seuls les Pays-Bas et le Danemark, le Royaume-Uni, la Suède et l'Irlande disposent de telles sources d'information.

Et ceux qui désirent connaître les organismes de la productivité et de gestion des entreprises dans les différents pays trouveront réponse à leur question. En France, par exemple, deux associations s'occupent l'une de l'accroissement de la productivité, la seconde, plus spécialisée, de la productivité dans l'industrie du bâtiment. L'Allemagne dispose d'un Comité du rendement dans l'administration, le Royaume-Uni d'un Institut de gestion industrielle et du Conseil de la produc-

tivité, l'Italie d'un Conseil national de la productivité, la Belgique d'un Comité national pour l'organisation scientifique, l'Allemagne d'un Institut de l'industrie, d'un deuxième spécialisé dans les recherches sur la rationalisation près l'Université technique d'Aix-la-Chapelle et même d'une Association pour l'organisation des entreprises. Le Luxembourg a créé un Office pour l'accroissement de la productivité chargé de recherches destinées à améliorer les rendements, à encourager et à coordonner les autres travaux engagés dans ce domaine, à organiser des conférences des sessions d'études et des colloques sur les questions de la productivité. La Suisse brille par son absence dans le répertoire de ces organismes. Le Comité national suisse des facteurs humains, qui tenait lieu de modeste produit de remplacement, a été supprimé il y a quelques années, pour des raisons que la raison ignore!

Cet ouvrage présente également un répertoire très intéressant des centres technologiques nationaux, parmi lesquels figure notre Ecole polytechnique fédérale, des centres de documentation et d'information techniques, où nous sommes de nouveau absents, ainsi que des offices de propriété industrielle et de normalisation.

Quant aux sources spécialisées d'information, elles concernent par exemple la construction et les matériaux, l'aéronautique, l'électronique, les cuirs et peaux, la pollution de l'eau et de l'air, etc. Il faut être reconnaissant à l'Organisation de coopération et de développement économique d'avoir mis au service des spécialistes un répertoire très utile qui contribuera à rendre beaucoup plus facile la recherche d'informations techniques.

Profitons de l'occasion pour signaler la parution dans les *Etudes économiques*, en novembre dernier, de la publication consacrée aux Etats-Unis.

Une autre publication de l'OCDE, de décembre 1964, traite des « Problèmes relatifs à la coopération agricole – étude de cas en Grèce », de J. Chombartlaue et J. de Boidevin. – Ce sont là d'autres sources précieuses d'information dont il faut savoir gré à l'OCDE.

J. M.

*Les Origines du Syndicalisme chrétien dans le Hainaut*, par Jean Neuville. Editions La Pensée catholique, avenue de la Renaissance 40, Bruxelles 4. – Ces quelque 175 pages d'histoire sont intéressantes à parcourir. Elles révèlent les véritables raisons de la création d'organisations syndicales confessionnelles. Il y a évidemment celle qui tend « à diviser pour régner » et qui émane d'un certain patronat de l'époque. L'auteur y fait peut-être allusion quand il évoque un cercle d'études sociales à Gosselies, dont on trouve trace en 1898, où « les orateurs ne sont pas toujours des gens très avancés du point de vue social »! Une autre raison de cette dissidence, c'est évidemment la peur du socialisme qui règne à cette époque aussi bien dans les quiètes cures du monde chrétien que dans le patronat, qui se croit encore de droit divin. On en retrouve la preuve dans les unions Saint-Eloi des métallurgistes « antisocialistes », groupées dans la fédération nationale couverte de la même raison sociale défensive. On trouve d'ailleurs les mêmes raisons fallacieuses, et l'immixtion patronale intéressée, aux origines du syndicalisme chrétien-social de notre pays.

Aujourd'hui, l'indépendance de l'Union syndicale suisse envers les partis politiques et sa neutralité confessionnelle sont reconnues partout. Mais le retour au bercail des brebis égarées dans le syndicalisme confessionnel n'est pas pour demain, malgré l'aimable invitation publique, adressée aux intéressés par le président de l'USS en 1963. Non pas pour les anciennes raisons passées de mode qui ne correspondent plus aux faits, mais parce que si l'organe crée la fonction, il arrive encore trop souvent que la fonction maintienne l'organe.

Mais l'idée d'une réunification des différentes tendances syndicales est en marche. Rien ne l'arrêtera.

C. R.